



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

travaux

Question écrite n° 63878

Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie qu'un office HLM, confronté à la fois à un problème de désamiantage urgent et à une remise de locaux lui appartenant, avait cru pouvoir lancer un appel d'offres commun aux deux opérations qui s'est révélé infructueux. Elle lui demande si, du point de vue de la régularité d'un nouvel appel d'offres, il est possible de séparer légalement et pour des raisons de santé publique le marché du désamiantage du marché d'entretien et de remise en état.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63878

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4048